



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

26 mars 2001

Numéro 60



Regardez Le Devoir d'aujourd'hui en page A2!

On vous invite à regarder cette page... et à la conserver! Les organisations membres du Collectif publient unanimement une déclaration sur une pleine page affirmant que le gouvernement doit travailler avec le Collectif à faire exister une loi cadre sur la base du travail fait par le Collectif et qu'il doit aussi agir dans le prochain budget.

Les organisations nationales suivantes se joignent au Collectif pour cette déclaration: Chantier de l'économie sociale, Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main d'œuvre, Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, Concertation Jeunesse, Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec, Mouvement national des Québécoises et Québécois, Réseau des Carrefours Jeunesse Emploi. Vous trouverez aussi sous peu la déclaration sur notre site Internet.

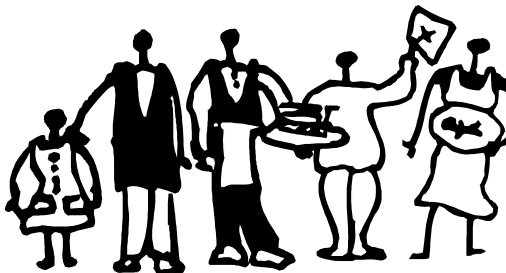
Discours inaugural

Vous aurez vu de larges extraits du discours inaugural dans les journaux, vous trouverez au verso les points reliés à la priorité annoncée de lutte contre la pauvreté. Pour le moment rien de très neuf. On vous en donnera des nouvelles plus précises après la rencontre avec le Premier ministre mardi. De votre côté comment vont les préparatifs pour la journée du budget?

Par l'équipe du Collectif

Quelques heures après le discours inaugural

Débat mémorable dans Mercier!



Bonjour tout le monde!
Souhaitons-nous d'abord toute l'énergie nécessaire pour traverser cette semaine qui commence et où se

succéderont pour nous une rencontre mardi avec le Premier ministre et ses collègues affectés à la priorité de lutte contre la pauvreté puis le discours sur le budget et les crédits jeudi. Mais revenons à un événement qui mérite toute notre attention.

Il s'est passé en effet jeudi soir dernier, à Montréal, un débat sur l'élimination de la pauvreté qui constitue en soi une première. Pour une première fois dans le cadre d'une campagne électorale, les quatre candidatEs à l'élection dans le comté de Mercier ont été amenÉs à se prononcer sur notre travail et sur leurs positions sur la question de la lutte à la pauvreté. Plus de deux cent personnes étaient présentes et on peut vous assurer qu'elles ont su démontrer par la vigueur et la qualité de leurs interventions qu'on est peut-être au début d'une nouvelle étape citoyenne d'interpellation publique des personnes appelées à nous représenter. Nous avons mentionné l'automne dernier que la loi cadre pourrait devenir un enjeu électoral. Et bien, c'est exactement ce qui est en train de se passer.

Cinq questions posées aux candidatEs

Dans un mot de démarrage, cinq questions ont été posées aux candidats : Comment lutterez-vous contre la pauvreté? Le ou la députéE de Mercier sera-t-il, sera-t-elle unE députéE appuieurE du projet de loi piloté par le Collectif? Pouvez-vous vous engager à respecter dans votre action à l'Assemblée nationale, et dans votre comté, les trois principes mis de l'avant dans la proposition de loi du Collectif? Êtes-vous prêtEs à vous comporter de façon non partisane sur la question de la lutte à la pauvreté? Êtes-vous d'accord avec les mesures urgentes qui font partie de la plate-forme budgétaire du Collectif? Toute la soirée la salle a insisté pour que les réponses à ces questions soient claires. S'il faut en croire les candidatEs... et la salle qui votera, le ou la députéE de Mercier sera unE députéE appuieurE du projet de loi. C'est ce qu'on verra!

Bravo au Groupe Ressource du Plateau Mont-Royal et à Action solidarité Grand Plateau qui organisaient cet événement, suite à une animation prébudgétaire tenue dans le quartier. Si c'est là un résultat de la tournée, est-ce à dire qu'il y aura d'autres débats similaires ailleurs au fur et à mesure qu'il y aura d'autres élections? Lançons l'idée. Et notons en passant le super travail accompli par le Groupe Ressource avec les Déclarations de solidarité version longue. On vous en reparle bientôt.

Un pas en avant ou un pas de côté? Voici un petit test de lecture active. Entourez dans le texte de droite les éléments que vous retrouvez du texte de gauche... On vous revient quant à nous à la veille du budget et après la rencontre avec le Premier ministre. On en saura plus long.

Que veut le Collectif?

Extraits de la Déclaration publiée aujourd'hui

« (...) Dans sa nouvelle priorité, le gouvernement tiendra-t-il compte de cette demande et de l'expertise citoyenne réunie par le Collectif? Deux engagements en donneront les couleurs. (...) »

Une loi le plus vite possible

« (...) pour se placer dans la continuité de cinquante ans d'efforts à travers le monde pour appliquer la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. C'est pour fonder la lutte contre la pauvreté non pas sur des décisions administratives ou politiques visant d'autres intérêts, mais sur l'article premier de cette déclaration qui affirme l'égalité en dignité et en droits de chaque être humain et l'obligation de solidarité faite à toute la société de réaliser cette égalité. C'est aussi parce qu'il faudra du temps pour faire un travail solide et efficace. Les gouvernements, les ministres, les cabinets passent. Une loi restera et obligera à agir (...) Toute l'action gouvernementale doit être en cohérence avec les trois principes suivants.

1° L'élimination de la pauvreté est une priorité de l'action gouvernementale jusqu'à ce qu'on puisse considérer le Québec comme une société sans pauvreté.

2° L'amélioration du revenu du cinquième le plus pauvre de la population prime sur l'amélioration du revenu du cinquième le plus riche.

3° Les personnes en situation de pauvreté et les associations qui les représentent sont associées à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces mesures.

Un budget qui réduise les écarts

(...) que le prochain budget du Québec tienne compte immédiatement des trois principes et des mesures urgentes suivantes de la proposition de loi du Collectif.

4 L'application réelle d'une clause d'appauvrissement zéro pour le cinquième le plus pauvre de la population.

4 La mise en place d'un barème plancher à l'aide sociale par un amendement à la loi qui assure que la prestation d'aide sociale couvre les besoins essentiels et qu'elle ne peut être coupée pour la partie qui couvre les besoins essentiels.

4 Le rétablissement de la gratuité des médicaments pour les personnes à l'aide sociale et les personnes âgées recevant le supplément de revenu garanti.

4 Le retour au niveau d'investissement de 1997 pour les mesures de formation, d'insertion et d'intégration à l'emploi.

4 Le rétablissement d'une composante universelle à l'allocation familiale et l'augmentation de l'allocation de base aux familles à faible revenu pour vraiment couvrir les besoins essentiels des enfants.

4 La mise en chantier de 8 000 nouvelles unités de logement social par année sur deux ans. (...) »

Extraits du discours inaugural de Bernard Landry relatifs à la lutte à la pauvreté (22 mars 2001)

« (...) Le nouveau gouvernement veut d'abord être celui de la solidarité. Dans les lois qu'il soumettra à l'attention de cette Assemblée ainsi que dans les politiques, plans et stratégies qu'il définira et réalisera, le gouvernement mettra l'accent sur la solidarité sociale, la santé, la famille et l'enfance, l'éducation, l'emploi, les régions et la culture. (...) »

Le gouvernement adoptera une véritable stratégie de développement social qui aura pour objectif de favoriser la participation de toutes et tous aux fruits du développement. Cet objectif appelle une nouvelle synergie entre le développement économique et le développement social qui doit se réaliser en partenariat avec les divers groupes de la société.

Il est impérieux de constater que les citoyennes et les citoyens du Québec ne profitent pas également de l'ère de prospérité que nous avons connue. La pauvreté et l'exclusion continuent à prélever un lourd tribut qui engendre la souffrance, du désespoir, de multiples drames personnels dont nous ne pouvons pas détourner les yeux. Une société avancée ne peut tolérer qu'un nombre significatif de jeunes familles et de jeunes enfants vivent dans la pauvreté. Je l'ai déjà dit, cette lutte contre la pauvreté et l'exclusion sera pour nous une véritable obsession, comme la lutte contre le chômage l'a été pour le précédent gouvernement.

Ainsi, nous présenterons un plan de lutte contre la pauvreté qui proposera des mesures à court, moyen et long terme portant autant sur la prévention que sur l'aide directe aux plus vulnérables.

Nous maintiendrons notre soutien aux familles, particulièrement aux familles les plus démunies. Nous proposerons de nouvelles avenues aux jeunes prestataires de la sécurité du revenu de moins de 21 ans et sous-scolarisés, à la lumière des résultats du projet Solidarité jeunesse qui est en marche depuis quelques mois. Nous travaillerons en vue de soutenir adéquatement les chômeurs de longue durée dans leur démarche vers l'emploi.

La place centrale de l'éducation dans la lutte contre la pauvreté se concrétisera de multiples façons, entre autres par l'accès à des services de garde éducatifs et le projet de formation continue qui seront au cœur d'une redéfinition du concept d'égalité des chances par l'éducation, base de notre projet de démocratie solidaire.

Nous allons donner un nouvel élan également à l'économie sociale qui connaît depuis quatre ans un formidable essor avec la création de plus de 1 000 entreprises et de quelque 15 000 nouveaux emplois permanents. Les prochaines actions

concrètes du gouvernement dans ce secteur prioritaire seront dévoilées dès la semaine prochaine par ma collègue, la vice-première ministre et ministre des Finances, à l'occasion de son discours du budget. (...) »



**Collectif pour une loi
sur l'élimination de la
pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

www.pauvrete.qc.ca

Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740

Courriel: pauvrete@dic.net

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon
dans la Basse-Ville de Québec. **Page 2 de 2**